

M. PEARKES: Ce sont là les deux principales questions qui avaient été posées à ce sujet.

Un des membres du Comité a demandé des renseignements sur la défense civile, et j'ai proposé que nous nous en occupions sous la rubrique de la milice, pour le bénéfice des intéressés. Je pourrai alors faire une déclaration à ce sujet.

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous délibérerons sur certains aspects de la défense civile dans ses rapports avec la milice.

M. HALES: Ces prix qu'a donnés le ministre sont-ils le coût définitif des navires du type *St-Laurent* ?

M. PEARKES: Ce sont les coûts estimatifs finals. Nous ne sommes pas encore en possession de toutes les factures, car il y a certaines fournitures qui serviront à la fois pour les navires du type *St-Laurent* et pour ceux du type *Restigouche*; les factures n'ont pas encore été présentées ni divisées, la commande n'étant pas encore toute remplie. Mais ce sont là les coûts estimatifs finals et nous croyons qu'ils sont exacts.

M. HALES: Ces navires ont été terminés en 1956, n'est-ce pas ?

M. PEARKES: Quelques-uns ont été terminés en 1956, d'autres, en 1957.

M. HALES: Il s'agit de navires de la classe *St-Laurent* ?

M. PEARKES: Non, du type *Restigouche*.

M. HALES: Celui qui a été terminé en 1955, le premier, je pense, — n'a-t-il pas été terminé en 1955, — est-ce à dire que vous n'en savez pas encore le coût définitif ?

M. PEARKES: C'est exact.

M. HALES: Trois ans après l'achèvement ?

M. PEARKES: C'est bien cela.

M. HALES: Cela semble étrange. Trois ans après l'achèvement des navires, nous n'avons pas encore les comptes définitifs.

M. PEARKES: Le commodore Wright pourrait peut-être répondre à votre question.

Le commodore G. R. WRIGHT (*contrôleur de la Marine, ministère de la Défense nationale*): Ceci n'est pas le coût complet et définitif parce que lorsque vous avez en voie de réalisation un programme comme celui-là, qui compte quatorze navires, le coût de pièces telles que les machines principales et autres éléments de ce genre est laissé de côté et réparti en moyenne entre les quatorze navires, sur la totalité du programme. Tant que nous n'avons pas la dernière facture du dernier navire, il y a certains éléments dont nous ne pouvons donner le coût exact et définitif. La chose est en suspens; mais selon l'opinion la plus autorisée, les chiffres cités présentement sont aussi exacts que possible.

M. BENIDICKSON: Lorsqu'on construit ces navires, le fait-on sur la base du coût de revient, plus un certain pourcentage de profit, ou le fait-on sur la base d'un profit égal pour chaque chantier de construction, selon une somme d'argent fixe et uniforme pour chaque chantier ?

M. PEARKES: Je crois qu'il vaudrait mieux poser votre question au ministère de la Production de défense, car c'est lui qui s'occupe de cet aspect de la construction.